

**COMPTE – RENDU
DU GROUPE PROJET VIE ANIMALE
DU CONSEIL DES SAGES**

Séance du mardi 03 décembre 2024

ÉTAIENT PRÉSENT·ES :

- **Mme Christine BARBIER**
- **M. Yvan CASTAING**
- **M. Franck CHAUSSÉ**
- **Mme Chantal CHAUVIGNAT**
- **M. Claude MULLER**

Membres du CDS

ÉTAIT EXCUSÉE :

- **Mme Isabelle TARIS**, conseillère municipale déléguée au CDS.

ASSISTAIT À LA RÉUNION :

- **Mme Audrey CHATAIGNÉ**, animatrice CMJ et facilitatrice du CDS

Rappel de l'ordre du jour :

Lecture de la proposition du plan de la charte de la vie animale

Divers : Retour sur le congrès de Thionville, Retour de la représentation de la quinzaine de l'égalité, Date de l'assemblée plénière

Chantal s'est proposée pour rédiger le compte rendu de la séance.

1) Présentation et échanges à partir de la proposition de plan pour la charte de la vie animale en ville :

Principaux chapitres contenus dans cette proposition :

- Pourquoi une charte sur la vie animale ? ;
- Principaux objectifs et engagements ;
- Les spécificités locales ;
- Les espèces animales ;
- Les actions de sensibilisation et d'information.

Échanges du groupe sur le plan ainsi que sur le contenu des différentes parties.

Deux d'entre elles ont été plus longuement abordées, étudiées, modifiées, notamment :

- Pourquoi une charte (résumé) :
 - La cohabitation entre l'homme et l'animal en milieu urbain ;
 - Le bien-être animal ;
 - Comment intégrer les animaux en milieu urbain ;
 - La protection de l'environnement ;
 - L'implication collective des citoyens béglais.

Intérêt pour le groupe de travailler page par page du diaporama, en développant chaque point en 2 à 3 lignes.

Accord des participants sur le fait de s'appuyer sur des chartes existantes, en particulier celle de Nancy, appréciée par l'ensemble du groupe pour sa clarté et sa concision.

Remarques sur l'importance des sources d'information utilisées, ainsi que sur la « collaboration » avec des agents techniques de la ville et des associations spécialisées.

- Les actions de sensibilisation et d'information (résumé) :
 - Eduquer le personnel municipal ;
 - Mettre en place des ateliers dans les lieux d'éducation ;

- Organiser des animations pour le grand public ;
- Faire découvrir la faune avec un guide.

Réfléchir aux actions possibles, là aussi en lien avec les associations spécialisées et les différents acteurs d'animation. Envisager de collaborer avec les écoles (ateliers, création de parcours pédagogiques...).

Ce chapitre sera abordé comme une proposition auprès des élu-es de la ville. A voir, s'il sera intégré dans la charte de la vie animale.

2) Divers :

- L'assemblée plénière aura lieu le vendredi 31 janvier 2025 de 10h à 12h, en présence de Monsieur le Maire. Elle sera ouverte au public. Un temps convivial sera proposé en suivant.
- Retour sur la représentation lors de la quinzaine de l'égalité :
Cette représentation s'est déroulée le mercredi 13 novembre 2024 à ChapitÔ. Christine, Yvan, Esther et Noëlle qui ont participé à ces jeux de rôle avec les jeunes du CMJ, ont beaucoup apprécié l'implication de ces « acteurs » en herbe, les nombreuses interactions avec le public, l'encadrement réalisé par le théâtre du Levain... Ils ont conclu leur compte rendu sur le fait que de nombreux stéréotypes étaient encore bien ancrés.
- Compte rendu du congrès de Thionville a été fait par Audrey. Les participants ont été bien accueillis. 39 villes étaient représentées. C'est le travail du groupe projet « bien vivre » sur les boîtes à livres qui a été présenté pour le CDS Béglais. Conférences, échanges et discussions étaient au cœur du congrès. Le prochain congrès se déroulera du 16 au 18 octobre 2025 à Luc- Sur- Mer en Normandie.

Le groupe projet « Vie Animale » se réunira le **15 janvier 2025 à 14h30 chez Claude Muller**, pour échanger sur nos réflexions à propos des différents points de la partie : « Pourquoi une charte ? ».

La prochaine réunion du groupe projet « Vie Animale » avec Audrey, aura lieu le jeudi **06 février 2025 de 14 h à 16h dans la salle du conseil de la mairie.**